



Communiqué de presse

16 avril 2024

Offrir plus de proximité - nouvelles équipes de soins à domicile à la Croix-Rouge neuchâteloise

Souhaitant créer des liens de plus en plus affinés et humains avec les bénéficiaires, leur environnement et leur entourage socio-culturel, les soignants et les différents partenaires de santé, nous avons procédé à une réorganisation de notre service de soins à domicile. Basé sur le modèle Buurtzorg, notre nouveau système de soins est opérationnel avec plusieurs micro-équipes présentes tant dans le Littoral neuchâtelois que les montagnes neuchâteloises.

Nous avons acquis une réputation dans le canton en travaillant avec les infirmières indépendantes, en dispensant des soins de base délégués, privilégiant le caractère de proximité, de prise en charge personnalisée et chaleureuse de chaque client. Forts de notre expérience, nous désirons créer nos propres pôles de soins en élargissant la gamme de nos prestations. Nous plaçons le bénéficiaire au cœur de nos actions, nous désirons tisser avec lui une relation de confiance, d'égal à égal entre soignant et soigné, son entourage, son histoire, sa culture, ses intérêts et ses forces.

Le modèle Buurtzorg

Ce modèle met en avant l'idée de soins de quartier (buurt = quartier et zoorg = soins). Il s'agit de fonder des micro-équipes, de 5 à 12 soignants au maximum, et de mettre l'accent sur la vie communautaire, de créer de véritables soins de proximité. Les équipes sont autonomes, fonctionnent avec une hiérarchie horizontale, elles s'entraident entre elles. Ce modèle permet de créer des liens plus étroits entre les soignants et les soignés, une meilleure connaissance et reconnaissance de chaque personne. Chaque soignant est valorisé dans son savoir propre et ses compétences : « c'est celui qui sait qui fait ». Le bénéficiaire, ses proches aidants et son entourage se sentent ainsi plus respectés et écoutés.

Des équipes déjà actives tant dans le Littoral neuchâtelois que les montagnes neuchâteloises

Des équipes constituées de professionnels qualifiés – notamment des infirmiers-ères, des assistants-es en soins et santé communautaire (ASSC) et des auxiliaires de santé – sont actuellement actives dans ces régions.

Un développement cohérent et complémentaire aux prestations existantes favorisant le maintien à domicile

Notre mission a toujours été de fournir des services de maintien à domicile pour nos clients âgés, garantissant leur confort, leur sécurité et leur bien-être. Nous proposons déjà à ce titre des prestations telles que :

- Des transports pour les rendez-vous médicaux.
- Des systèmes d'Alarme en cas de chute.
- De la relève pour Proches Aidants.
- Des visites à domicile par des bénévoles.

Grâce à ce développement, nous offrons maintenant en plus des soins de base, des évaluations et des soins infirmiers.

Renseignements complémentaires :

Robin Delisle, Directeur

032 886 88 62 ; robin.delisle@croix-rouge-ne.ch

La Croix-Rouge neuchâteloise (CRNE) se concentre sur une activité de proximité et vient en aide aux personnes vulnérables du canton. Nous sommes actifs dans le soutien à la parentalité, le maintien à domicile des aînés et l'insertion par la formation. Nos prestations s'adressent plus particulièrement aux personnes âgées vivant à domicile, aux parents et à leurs enfants.



Site de La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 71
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032 886 88 60

Site de Neuchâtel
Avenue du Premier-Mars 2a
2000 Neuchâtel
Téléphone 032 886 88 60

Croix-Rouge neuchâteloise
contact@croix-rouge-ne.ch
www.croix-rouge-ne.ch
IBAN CH90 0900 0000 2000 1504 8